

Charte d'utilisation des espaces e-pupitre sur les serveurs du CANOPÉ de Clermont-Ferrand

Attention : pour une mise en œuvre du site e-pupitre, un original de ce document signé doit être retourné au CANOPÉ de Clermont-Ferrand à l'attention de Mlle Marie-Adélaïde EYMARD - 15 rue d'Amboise - BP 10413 - 63011 Clermont-Ferrand cedex 1

Préambule

Toute collectivité territoriale de l'**académie de Clermont-Ferrand** peut bénéficier de ce dispositif sous réserve qu'elle soit abonnée aux services du CANOPÉ de Clermont-Ferrand.

Principe

Toute équipe constituée autour d'un projet d'élaboration de site e-pupitre à caractère pédagogique, est habilitée à demander la création d'un espace e-pupitre sur les serveurs du CANOPÉ de Clermont-Ferrand. La mise en œuvre de cet espace e-pupitre est conduite par une personne de l'équipe désignée par le responsable hiérarchique ou fonctionnel. Cette personne sera appelée le « propriétaire » de l'espace e-pupitre.

La responsabilité des contenus et de l'utilisation de cet espace appartient au responsable hiérarchique de l'équipe.

Conditions techniques de mise en œuvre

Un formulaire de demande de création d'espace e-pupitre est à compléter en ligne. Le « propriétaire » de l'espace e-pupitre a la possibilité de partager les tâches de gestion du site avec un ou plusieurs de ses collègues, dénommés « gestionnaires » de l'espace e-pupitre.

Les gestionnaires de l'espace e-pupitre ont un droit d'utilisation et de gestion de l'espace. L'environnement de travail du gestionnaire permet de créer des droits d'accès spécifiques aux autres utilisateurs du site.

Règles d'utilisation

Les utilisateurs de l'espace e-pupitre s'engagent à respecter les termes de la présente charte ainsi que ceux de la charte générale d'utilisation du serveur académique, accessible sur : <http://www2.ac-clermont.fr/mdemploi/charte/charte.htm>

Les « propriétaires » et l'ensemble des utilisateurs référencés de l'espace e-pupitre s'engagent à ne divulguer, à qui que ce soit, les paramètres qui permettent l'accès réservé à l'espace e-pupitre (identifiant, mot de passe).

Les « propriétaires » et l'ensemble des utilisateurs référencés de l'espace e-pupitre engagent leur responsabilité quant aux contenus (textes, citations, photos...) de leur espace e-pupitre.

En aucun cas la responsabilité juridique du CANOPÉ de Clermont-Ferrand ne peut être engagée quant aux contenus des espaces e-pupitre mis à disposition des équipes.

Tout manquement aux engagements définis ci-dessus entraînera la fermeture immédiate de l'espace e-pupitre concerné.

Date :

Nom de l'organisme :

Signature :